

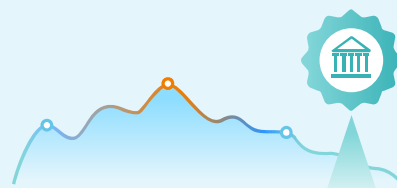
## Chercher à capitaliser sur le rallye qui s'étend à l'Europe

Les perspectives économiques de l'Europe et du Royaume-Uni s'améliorent légèrement grâce à la demande intérieure et au ralentissement de l'inflation. Cela est favorable aux actifs risqués, dont les prix sont attractifs.



### Actions : de nouveaux segments ont le vent en poupe

Les segments du marché qui n'ont pas ou peu bénéficié de la hausse de cette année et dont les bénéficiaires sont résilients devraient tirer leur épingle du jeu. Par exemple, les actions européennes et les petites capitalisations, les valeurs américaines et les valeurs de qualité peuvent être attractives.



### Le ralentissement de l'inflation est favorable aux obligations

L'atténuation des pressions sur les prix aux États-Unis et au Royaume-Uni crée un environnement propice aux obligations d'État. Nous privilégions la flexibilité afin de s'adapter à toute surprise en matière d'inflation et de tout retard dans les baisses de taux par les banques centrales.



### Les obligations d'entreprises pour booster les rendements potentiels

Les rendements des obligations d'entreprises sont attractifs et les investisseurs peuvent chercher à en tirer parti. Par exemple, les obligations d'entreprises de qualité et à courte échéance dans l'Union européenne et celles de qualité supérieure aux États-Unis offrent de bonnes perspectives.



### Cap sur les marchés émergents avec un potentiel de croissance à long terme

Nous privilégions la croissance structurelle basée sur la demande intérieure et le potentiel d'exportation. Les actions indiennes et indonésiennes, ainsi que certaines obligations des pays émergents d'Europe, d'Afrique et d'Amérique latine répondent notamment à ces critères.



# Une approche diversifiée, un peu plus favorable aux actifs risqués

Les actifs risqués bénéficient de l'amélioration des perspectives économiques et l'assouplissement monétaire. Les investisseurs doivent trouver le bon équilibre et conserver des valeurs refuges comme les obligations d'État et l'or.



## Glossaire

1. **Inflation** : augmentation du niveau général des prix des biens et des services, entraînant une baisse du pouvoir d'achat.
2. **Banque centrale** : institution qui gère la monnaie et la politique monétaire d'un pays ou d'une union monétaire, en assurant la stabilité économique et financière.

## INFORMATIONS IMPORTANTES

**Investir comporte des risques, notamment un risque de perte en capital.** Cette communication n'a pas de vocation contractuelle mais constitue une communication publicitaire. Elle est uniquement fournie à titre indicatif et ne constitue pas une recommandation ni une analyse ou un conseil financier. Elle ne saurait en outre être considérée comme une sollicitation, une invitation ou une offre d'achat ou de vente d'OPC. Avant toute souscription d'un organisme de placement collectif (OPC), l'investisseur potentiel est invité à se rapprocher de son conseiller pour que ce dernier puisse s'assurer de l'adéquation de l'investissement envisagé avec sa situation financière et patrimoniale. Les performances passées ne constituent pas une garantie ni un indicateur des performances futures. Le présent document repose sur des sources qu'Amundi considère comme fiables au moment de la publication. Les données, opinions et analyses peuvent être modifiées sans préavis. Amundi décline toute responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. Amundi ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable de toute décision ou de tout investissement effectué(e) sur la base des informations contenues dans le présent document. Les informations contenues ne peuvent être copiées, reproduites, modifiées, traduites ou distribuées sans l'autorisation écrite préalable d'Amundi. Toutes les marques et logos éventuels utilisés à des fins d'illustration dans ce document sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. Date de publication : 12 juin 2024

**Amundi Asset Management** : Société par Actions Simplifiée agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro GP04000036 en qualité de société de gestion de portefeuille, dont le siège social est sis 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 437 574 452.

En savoir plus sur Amundi Asset Management :  
[https://www.amundi.fr/fr\\_part](https://www.amundi.fr/fr_part)

